

## Kiosque

### Revue de presse

Des manchots s'échouent au Brésil, bien plus nombreux et bien plus loin que d'ordinaire, apprend-on dans *Le Monde* du 12 août. Des vautours fauves, en surnombre et affamés, traversent les Pyrénées pour aller jusqu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, nous informe *Le Monde* du 30 juillet. À Rome, ce sont quelques "300 couples, voire un millier" de goélands qui ont élu domicile "sur les toits des palais et les coupôles des monuments", lit-on dans *LeMonde.fr*, le 22 août. Le même quotidien du 17 juillet évoque le phénomène suivant : À Londres, un "sans-papiers" "reste muet sur son identité"; un insecte "s'est multiplié au point d'avoir conquis l'ouest de la capitale britannique, sans plus se trahir." Information à relier à cette autre : "Une étude coordonnée par l'Inra a montré que, sur la période 2000 à 2007, en moyenne, 19 espèces nouvelles d'invertébrés, essentiellement des insectes, s'établissent en Europe chaque année. Le phénomène est en augmentation, puisque sur la période 1950 à 1975, le rythme d'immigration était estimé à une dizaine d'espèces par an."

#### Orphelins de l'humanité

Les animaux, les hommes – et même, selon la tectonique des plaques, les continents – migrent. Tout bouge et ne cesse de bouger. Dérèglements climatiques, pénuries, mondialisation, surpopulation...

autant de phénomènes qui viennent grossir les vagues migratoires, animales et humaines. Rien d'étonnant alors si...

"l'été favorise l'afflux par la mer de clandestins au sud de l'Europe", observe *Le Monde* du 14 août. Et plus encore : "Le coup d'État en Mauritanie a accéléré en août le débarquement d'immigrés aux Canaries. Les arrivées se multiplient en Sicile, à Malte, en Grèce."

En effet, dans ce dernier pays, et "selon le ministère de la Marine marchande", "[...] 7 263 clandestins – dont 1 900 clandestins pour le seul mois de juillet – ainsi que 131 passeurs ont été arrêtés, et 117 embarcations ont été saisies, au cours des sept premiers mois de l'année. La tendance est à la hausse." Son voisin italien n'est pas en reste, comme le rapporte *LeMonde.fr* du 23 août : "selon le ministère de l'Intérieur italien, plus de 15 000 immigrés clandestins ont débarqué par la mer sur les côtes italiennes au cours des sept premiers mois de l'année. Par rapport à la même période en 2007, le nombre a quasiment doublé."

*L'Humanité-Dimanche* du 17 juillet expose pleine page une terrible photo où des gardes-côtes secourent un bébé sorti vivant de la traversée : "Menacées de mort ou sans perspectives d'avenir dans leur pays d'origine, les familles de ces enfants sont prêtes à tout pour atteindre le continent européen."

Selon *Le Monde* du 29 juillet, trois jours auparavant, un drame a frappé l'île de Lampedusa : "venus d'un port libyen, deux enfants de 2 et 4 ans, frère et sœur, sont morts au

*cours de leur traversée vers l'île sicilienne, et leurs corps, selon le récit de leur père, un Nigérien, ont été jetés par-dessus bord.*"

Face à "l'afflux persistant et exceptionnel de citoyens extracommunautaires", le gouvernement de Silvio Berlusconi annonçait, le 25 juillet, l'extension de l'état d'urgence à l'ensemble du territoire italien. Si le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni – de la Ligue du Nord –, y voit un moyen de renforcer "l'assistance aux clandestins et de les accueillir dans toutes les régions", l'opposition "craint", selon *Le Monde* du 29 juillet, qu'il s'agisse en fait, pour le gouvernement, de "doubler le nombre des centres d'identification et d'expulsion". En effet : "La décision sur l'état d'urgence suit de peu un durcissement de la législation anticlandestins – création d'un délit d'immigration clandestine et augmentation d'un tiers des peines encourues pour tout délit commis par un sans-papiers." Pour Marco Minniti, du Parti démocrate, tout cela serait vain : "La énième tragédie en mer démontre l'inévitabilité du choix des migrants."

**"Voilà ce que c'est que d'étudier : on apprend à dire de belles choses..."<sup>(1)</sup>**

Choix d'autant plus inéluctable que les causes du départ demeurent. Pourtant le 28 août, *Le Monde*, optimiste, relayait la Banque mondiale : "La proportion de pauvres dans la population mondiale a diminué de moitié depuis 1981." Mais, à bien lire l'article, le doute gagnait : "Entre 1981 et 2005, le nombre des pauvres dans le monde a diminué de 500 millions, et leur proportion dans la

population totale est tombée de 52 % à 26 %.

Cette bonne nouvelle – relative, puisque l'Afrique ne profite pas de cette embellie – est extraite d'un rapport publié, le 26 août, par la Banque mondiale, et intitulé Les pays en développement sont plus pauvres qu'on ne le croyait, mais le combat qu'ils mènent contre la pauvreté porte ses fruits."

Il faut vite déchanter, cependant :

"Le rapport de la Banque souligne que, dans le monde, 'la plus grande partie des 500 à 600 millions de personnes sorties de l'extrême pauvreté entre 1981 et 2005, d'après le critère de 1,25 dollar par jour, sont toujours pauvres.' La banque déplore qu'aucun progrès notable n'ait été réalisé pour franchir le seuil de 2 dollars par jour [...]. En effet, le nombre des personnes vivant avec un revenu situé entre 1,25 et 2 dollars par jour a doublé, passant de 600 millions à 1,2 milliard, et le total des personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour s'élève à 2,5 milliards, chiffre inchangé depuis 1981."

Comme les experts ne sont pas dénués d'humour, on en rajoute une couche dans le paradoxe : "Le renchérissement des produits de base, comme le riz, le blé ou le maïs a significativement dégradé les budgets des ménages des pays en développement. Les experts estiment que 500 millions de personnes pourraient, de ce fait, basculer à nouveau dans la pauvreté. Les émeutes qui ont éclaté en Afrique ou en Asie du Sud-Est depuis un an en témoignent."

Le scepticisme gagne franchement, au souvenir d'un article paru dans le même journal, le 18 juillet, qui affirmait : "[...] la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015 [serait] hors d'atteinte, selon la Cnuced".

Et : *“Les pays les moins avancés (PMA) bénéficient d’une forte croissance économique, mais celle-ci ne se traduit pas par une réduction de la pauvreté.”*

*“En 2005, précise le document, 36 % de la population des PMA vivaient dans l’extrême pauvreté. Même si l’indice de la pauvreté diminue lentement, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar ou moins de 2 dollars par jour était plus grand en 2005 qu’en 2000.”*

Dans son éditorial du même jour, *Le Monde* rapportait les propos de Nicolas Sarkozy qui, en avril, en Tunisie, faisait l’article pour l’énergie nucléaire : *“La France vous dit que sa technologie, [...] elle est décidée à la mettre au service du développement de vos économies. Parce que sans énergie, vous ne connaîtrez pas la croissance. Sans croissance, vous n’aurez pas le développement, vous aurez la misère, le sous-développement et le chômage, et donc le terrorisme, parce que tout est lié.”*

Mais alors, pourquoi, selon la Cnuccd, la croissance ne se traduit-elle pas par une baisse de la pauvreté ? Parce que cette croissance *“ne correspond pas à un processus de développement partagé.”*

Ainsi, la croissance ne serait pas, à elle seule, gage de développement, gage de réduction de la misère, gage pour enrayer les vagues d’émigration...

Dans une rubrique estivale du *Monde* du 15 août, consacrée au livre de Pascal Bruckner, *Le Sanglot de l’homme blanc*, paru en 1983, Philippe Bernard, l’auteur d’*Immigration, le défi mondial*<sup>2)</sup>, écrit : *“Les menaces que fait peser le sous-développement par des migrations incontrôlées et une gestion anarchique des ressources naturelles donnent*

*un coup de vieux à la problématique de la culpabilité postcoloniale. La lutte contre la pauvreté apparaît comme une cause planétaire.”*

## **Pacte entre Européens**

La pauvreté et le sous-développement persistant au Sud, du moins en Afrique, les législations de plus en plus répressives n’y font rien : les clandestins continuent de fuir vers l’Europe. Mais, comme le rapporte *Le Monde* du 7 juillet, la France, elle, *“appelle à l’union contre l’immigration illégale”*... *“Réunis à Cannes, les ministres des pays membres ont apporté leur soutien au texte initié par la France [...]. L’objectif est de définir pour la première fois une ‘politique commune de l’immigration et de l’asile’ en Europe, fortement inspirée de l’immigration ‘choisie’ [...]. Mais le texte soumis lundi aux 27 est nettement en retrait. L’Espagne se montrant hostile à toute mesure contraignante [...], il stipule simplement que les États-membres s’engagent à ‘se limiter à des régularisations au cas par cas et non générales, dans le cadre des législations nationales, pour des motifs humanitaires ou économiques.”* Toutefois, *“il revient à chaque État-membre de décider des conditions d’admission sur son territoire des migrants légaux et de fixer, le cas échéant, leur nombre”*.

En outre, on apprend, le 8 juillet, sur *NouvelObs.com* : *“Paris voulait aussi obliger les États européens à faire signer aux immigrés en situation régulière un ‘contrat d’intégration’ dans lequel ils s’engageraient à apprendre la langue du pays d’accueil et à respecter les lois de celui-ci [...]. Le caractère obligatoire de ce dispositif a finalement disparu.”*

Pour *Libération*, le même jour, “Madrid rabroue le Pacte d’Hortefeux”, dont l’objet principal était d’interdire toute “régularisation massive et collective” au sein de l’Union. En fait, résume le quotidien, “chacun reste souverain chez lui et il n’est pas question qu’un jour, même lointain, ce soit Bruxelles qui décide du nombre d’étrangers autorisés à s’installer en France, en Allemagne ou en Espagne.”

En revanche: “S’il y a un domaine dans lequel tout le monde se retrouve, c’est celui de la répression de l’immigration irrégulière. Là, les solutions pratiques pullulent : reconnaissance mutuelle des décisions de reconduite à la frontière, fichage des bénéficiaires des aides au retour, sanctions contre les employeurs de sans-papiers, généralisation des visas biométriques pour entrer dans l’Union, enregistrements électroniques des entrées et sorties de l’Union à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, renforcement des moyens de Frontex (surveillance des frontières), etc. Bref, si on ne sait pas qui on veut, on sait qui on ne veut pas...”

Dans un entretien donné au Monde, le 8 juillet, Brice Hortefeux déclare : “Ce Pacte [...] ne promet ni une Europe forteresse ni une Europe passoire. Il commence par évoquer l’immigration positive, c’est-à-dire l’immigration de travail, et ne tait pas la réalité des besoins, pour certains pays [...]. Ce Pacte, s’il est adopté, sera le premier engagement global du Conseil européen, l’instance politique de l’Union, sur l’immigration.”

Dans sa revue de presse européenne, le 8 juillet sur France Culture, Cécile de Kervasdoué rapporte les doutes de la presse espagnole, à commencer par *El País*, qui demande : “Comment les dirigeants de l’Union

européenne ne voient-ils pas le mal que de telles décisions font à l’Union sur la scène internationale et particulièrement en Amérique latine ?” Pour *El Periódico* : “Cela ne règle en rien la question... l’immigration est motivée par la recherche de travail... or, du travail, nous en avons pour les immigrés, tous les chiffres le montrent... les flux migratoires ne vont donc pas s’interrompre parce que les technocrates européens décident de faire de l’Union européenne une forteresse.” D’ailleurs, conclut la *Vanguardia*, “un rapport d’une commission d’experts vient juste d’être rendu, qui montre que la politique d’immigration ‘choisie’ de M. Sarkozy est inefficace, irréalisable et sans intérêt. Pourtant, le Président français vient de faire avaler cette pilule à ses partenaires européens... il est décidément très fort !”

### La “révolution” Mazeaud

Justement, il semble que peu chaut à Brice Hortefeux les conclusions de la commission présidée par Pierre Mazeaud, puisque le ministre annonce “la création d’un projet de loi ‘pluriannuel’ sur l’immigration pour la période 2009 à 2012, “avec des objectifs chiffrés”. Ce projet concernera l’ensemble des immigrés, avec une “ventilation par catégories”, c’est-à-dire les immigrations familiale, étudiante ou professionnelle, rapporte *LeMonde.fr* du 11 juillet.

Pour *Libération*, le 7 juillet, “la commission Mazeaud attribue un zéro pointé” à Brice Hortefeux, et ajoute : “Une politique de quota migratoire global ou par grand type d’immigration [...] est moralement condamnable. Pour la commission, quota est synonyme de

*fixation unilatérale et opportuniste de contingents d'entrées'. Sur le fond, les sages jugent que 'des quotas migratoires contraignants seraient irréalisables ou sans intérêt.'* En effet, *"une politique de quotas n'a pas de sens pour l'immigration irrégulière",* précise l'article. Pire, selon le rapport de la commission, *"l'affichage d'un contingent pourrait avoir, paradoxalement, un effet incitatif. Pour les sages, il faudrait favoriser les va-et-vient entre le pays d'origine et la France, 'qui sont souvent dans l'intérêt de tous'. Une révolution qui va à l'encontre des 'politiques conduites pendant une trentaine d'années'. Une meilleure maîtrise de l'immigration doit être recherchée par des voies empiriques et multiformes, en étroite concertation avec nos partenaires européens' et avec les pays d'origine, disent-ils, et cela – suivez leur regard –, 'plutôt que dans des recettes radicales purement nationales' ou des 'remèdes spectaculaires mais illusives'."*

Lætitia Van Eeckhout, dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> août, indique : *"La France ne réussira à multiplier les accords bilatéraux avec les pays du Sud [...] que si elle cesse d'être hantée par l'obsession de contenir le Sud plutôt que de s'ouvrir à lui."*

### **"Circulez ! il n'y a rien à voir"**

Après l'incendie du centre de rétention de Vincennes, le 22 juin, suite au décès d'un "retenu" tunisien de 41 ans, puis le 2 août, dans le centre de rétention de Mesnil-Amelot, cette fois, suite à l'incendie de trois matelas, Brice Hortefeux fulmine contre les manifestations de soutien organisées à l'extérieur des centres : *"L'État ne cédera pas,*

*il y a eu des destructions partielles de CRA qui auraient pu mettre en cause des vies humaines."*

Le 6 août, *LeMonde.fr* rapporte que *"le ministre a dénoncé les 'agissements' de l'association [SOS soutien aux sans-papiers], proche du mouvement autonome, qu'il a qualifiée de 'groupuscule' et dont les membres sont, à ses yeux, des 'agitateurs' et des 'provocateurs'. Le ministre a confirmé le dépôt d'une plainte contre le collectif[...]."*

*Pour justifier ces décisions, M. Hortefeux s'appuie sur les déclarations au Parisien, le 4 août, du président de l'association, Rodolphe Nettier. Celui-ci aurait appelé à 'brûler les centres' – propos qu'il a depuis affirmé ne pas avoir tenus."*

M. Hortefeux entend aussi faire le ménage à l'intérieur des centres de rétention.

Cette fois, comme on peut le lire dans *Le Monde* du 26 juillet et sur le site du même quotidien, le 6 août, le ministre *"tente discrètement de réduire les capacités critiques de la Cimade [...]. M. Hortefeux, qui ne dissimule pas son agacement vis-à-vis de la Cimade, préconise de faire appel à des associations caritatives, comme la Croix-Rouge ou l'Ordre de Malte", "pour assurer une plus grande 'diversité' dans l'aide aux sans-papiers".* Selon *Le Monde* du 25 juillet, *"la Cimade est prête à partager la mission dès lors que celle-ci n'est pas dénaturée. Selon elle, il est essentiel que la mission reste nationale et soit assurée par un groupement d'associations travaillant en partenariat. 'Émettre le soutien des personnes en rétention par une mise en concurrence des associations interdirait toute vision d'ensemble du processus d'éloignement des étrangers. Et ce faisant, affaiblirait, voire rendrait à terme impossible, la fonction d'expertise et de*

témoignage', s'inquiète Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade.

### Sale été pour les Roms

*Le Monde* du 27 juillet rapporte la situation des Roms de Bagnolet, "hébergés depuis un an à l'hôtel" : "La mairie ne souhaite plus financer l'hébergement d'une douzaine de familles bulgares. Des bungalows ont été mis à leur disposition, mais pour les seuls célibataires." Résultat : "Les pères de famille [...] devront intégrer les bungalows ouverts par la mairie pour 80 Roms célibataires... et renvoyer leur famille en Bulgarie" – où, d'après un témoignage, "les Roms sont victimes de graves discriminations". Quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> août, le même journal rapporte que "les évacuations de camps roms se multiplient", et que, "bien que citoyens de l'Union européenne, les Roms subissent évacuation, expulsion et fichage [...]. D'ici à la fin août, quelque 633 Roms seront évacués du plus grand camp de France situé à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis". Au final, et suite à une enquête sociale diligentée par la mairie, "400 Roms de Saint-Ouen sont menacés d'expulsion". Citoyens européens à part entière, Roumains et Bulgares bénéficient depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la liberté de circulation. Or, "faute de remplir ces conditions de séjour [disposer d'un emploi ou posséder des moyens de subsistance suffisants], Roumains et Bulgares sont susceptibles d'être expulsés. Sur les 23 186 étrangers expulsés en 2007, 2 271 Roumains et 810 Bulgares ont été renvoyés dans leur pays, de gré ou de force." Alors, pour éviter de se faire gruger, "la loi du 20 novembre 2007 prévoit un fichage

biométrique des bénéficiaires d'une aide au retour. Le décret d'application est encore en cours de préparation."

Et, le 13 août, *Le Monde* fait état d'une rumeur qui court à Marseille depuis la fin juin – une rumeur qui "a failli tourner au drame" : "Les Roms travaillent principalement au ramassage de la ferraille, qu'ils transportent dans des poussettes d'enfants et dans des camionnettes – leurs outils de travail. Des camionnettes blanches qui ont alimenté, en juin, une rumeur largement relayée par mails, SMS ou MMS, sur les portables des adolescents marseillais, principalement ceux des quartiers Nord de Marseille. Ils se disaient que les Roumains enlevaient des enfants en vue d'un trafic d'organes [...]. 'Peur', 'haine', 'communautarisme', 'agression', 'insultes', 'dans les squats roms, dans les écoles où les enfants ont été scolarisés cet hiver, les témoignages font état d'une hostilité grandissante et de violences à l'égard de la dernière communauté s'étant implantée à Marseille'. Robert Bret, sénateur communiste, 'appelle à une réponse des pouvoirs publics'."

### "Identités englobantes"

Besoin d'air pur ? Joan Baez, dans *Le Monde* du 27 juillet, explique pourquoi elle trouve Barack Obama "inspirant", et "rêve" qu'il "rassemble et unifie un pays divisé depuis trop longtemps". C'est d'identité dont parle Joan Baez qui, toujours, s'est "sentie citoyenne du monde", "quitte à être mal comprise". Fille d'un père mexicain et d'une mère écossaise, marquée dès son plus jeune âge par les voyages, la découverte de l'autre et

l'empathie pour ceux qui souffrent, elle écrit : *“La couleur de ma peau de petite Mexicaine m’a peut-être sensibilisée, à l’adolescence, à la discrimination ethnique.”* Elle apporte illico un bémol à ce qui pourrait être une assignation à résidence identitaire, pour mettre en avant son parcours – universel – de militante nourrie de rencontres, à commencer par celle avec Martin Luther King. Cette femme aux origines mêlées refuse d’être enfermée et repousse les frontières des appartenances communautaires, condamnant le patriotisme de l’après 11-Septembre pour mettre en avant une identité individuelle, bien plus *“englobante”* que toutes ces identités fermées et exclusives.

Dans le magazine *Marianne* du 12 au 17 juillet, Natacha Polony termine son papier sur *“la famille identitariste”* – évoquant Barrès, Claude Lévi-Strauss, Édouard Glissant... – par : *“Ceux qui se sont élevés contre la mise en avant d’une ‘identité nationale’ sont souvent les défenseurs d’identités plus englobantes encore, apportant la preuve qu’il reste encore à ébaucher une pensée de l’identité, de l’appartenance et de la mémoire, qui se dessinerait dans la forme poétique de l’archipel et non dans la forme politique de l’assignation à résidence.”*

### **Courants d’air dans la maison républicaine**

Pendant ce temps, cet été, la France se déchire pour la phrase d’un caricaturiste : *“Jean Sarkozy, digne fils de son paternel et déjà conseiller général de l’UMP, est sorti presque*

*sous les applaudissements de son procès en correctionnelle pour délit de fuite en scooter. Le Parquet a même demandé sa relaxe ! Il faut dire que le plaignant est arabe ! Ce n’est pas tout : il vient de déclarer vouloir se convertir au judaïsme avant d’épouser sa fiancée, juive, et héritière des fondateurs de Darty. Il fera du chemin dans la vie, ce petit !”*, écrit Siné, dans *Charlie Hebdo* du 2 juillet.

Claude Askolovitch, journaliste au *Nouvel Obs*, déclare, le premier, sur *RTL* : *“C’est un article antisémite dans un journal qui ne l’est pas.”* La distinction entre l’article et le journal, entre Siné et Philippe Val est, d’entrée, faite. Pendant des semaines, la presse écrite, les radios, les télévisions se sont gobergées de *“l’affaire Siné”*. Un tsunami médiatique dans un verre d’eau qui pourrait, selon *Télérama*, cacher d’autres enjeux...

Nous vous renvoyons pour approfondissement à l’article *“L’affaire Siné, une chronologie”*, sur le site de la revue : <http://www.telerama.fr/idees/l-affaire-sine-une-chronologie,31699.php>.

Nouredine Rachedi a bien été passé à tabac, lui, à Guyancourt. Mais cela ne fit aucun bruit dans le Landerneau médiatique... *“Il faut rompre avec ce sentiment de justice à deux vitesses et montrer que, si un citoyen français de confession musulmane est maltraité, alors c’est l’affaire de tous, au même titre qu’un juif ou qu’un catholique”*, confie Nouredine à *Libération*, le 8 août. Certes, Nouredine Rachedi est soutenu par les peu républicains Indigènes de la République, association dont, d’après *Le Monde* du 8 août, il serait *“adhérent depuis avril”*. Mais enfin, le 14 août, *Le Monde* rapporte qu’*“aucune organisation antiraciste n’a apporté son soutien à la victime.*

*Nouredine Rachedi n'a pas, non plus, reçu de messages d'hommes politiques, en dehors du maire PS de Guyancourt. Sur les sites Internet de la communauté musulmane, qui dressent un parallèle avec l'agression subie par le jeune Rudy H., le 21 juin, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ce silence est interprété comme le signe d'une inégalité de traitement dans les affaires de racisme selon la religion de la victime."*

Ainsi, chacun défend-il sa petite boutique – et l'esprit républicain se meurt. D'ailleurs, ces "sites musulmans", si prompts, eux aussi, à se mobiliser, ont-ils moufté, pour défendre Mohamed Sifaoui ? Les menaces, réelles, qui planent sur ce "musulman laïque et démocrate" n'ont pas suscité la même vague d'indignation et de mobilisation que la petite affaire Siné. Menacé pour ses prises de position et ses enquêtes dans les milieux islamistes, il bénéficiait, depuis janvier 2003, d'une protection policière. Elle lui a été supprimée en janvier dernier. Les menaces de mort n'ont pas cessé, elles. Le 13 juin, il a été agressé physiquement à Paris – l'info a été rapportée notamment par le *Marianne* du 12 juillet. Le 4 juillet, le journal en ligne *Riposte laïque* écrit : "Ce sont les meilleurs enfants des Lumières, issus de pays où le totalitarisme religieux enferme des populations entières dans les ténèbres de l'obscurantisme et de la dictature, qui risquent leur vie pour défendre la liberté de tous." Le 14 août, *Le Monde* publiait une pétition : "N'abandonnons pas Mohamed Sifaoui". Elle se termine par : "Face à la violence et à l'intolérance, le prix de la liberté a augmenté."

*Prenons garde à ne pas la laisser sourdement être grignotée par l'indifférence ou par la lâcheté, à ne pas accepter les arguments de l'indignation feinte et de la violence calculée de ceux qui instrumentalisent la religion ou 'la lutte contre les discriminations'. Mohamed Sifaoui a choisi la France, faisons en sorte qu'il n'ait pas à le regretter et que nous n'ayons pas nous-mêmes à rougir de l'avoir abandonné."*

C'est peut-être bien du côté des intellectuels étrangers qu'il faut se tourner pour se rappeler les vertus de l'égalité républicaine et de la laïcité. Mais voilà, Mahmoud Darwish est mort le 9 août et Youssef Chahine le 27 juillet. *Libération* du 28 juillet rappelait une des sorties du réalisateur du *Destin* : "J'en ai rien à foutre du pouvoir, des intégristes et des censeurs. Ils ne me font pas peur. Ils ne me feront pas taire."

De son côté, le philosophe Fernando Savater donnait un entretien à *Marianne*, dans le numéro du 12 au 18 juillet. L'intellectuel, hier emprisonné par Franco et aujourd'hui menacé par les terroristes basques, dit sa préférence pour le modèle français d'intégration plutôt que pour le modèle anglo-saxon, son "amour de l'unité nationale", son "admiration pour le jacobinisme" : "C'est quand on est privé de ce sentiment unitaire, qui n'a rien d'évident, que l'on en perçoit la valeur. L'universalité n'est pas automatique, c'est l'apprentissage de l'égalité qui la permet." "Pour moi, la liberté religieuse doit être une liberté à l'intérieur d'une citoyenneté commune et pas l'emblème premier de citoyennetés différentes." Et Savater de rappeler : "Il y a nécessité d'acculturation : l'intégration n'est pas un processus indolore, elle a un coût [...]. Il faut leur dire [aux "immigrés de culture

islamique”], en exigeant des nouveaux venus qu’ils abandonnent certaines pratiques, que nos pays ont connu aussi dans le passé des abandons similaires. Mais il y a plein de gens d’origine musulmane qui ont déjà rompu avec ce que l’on n’accepte pas, en particulier, le statut diminué de la femme. C’est eux qu’il faut aider ou promouvoir au lieu de prendre des précautions avec les intégristes.”

Peut-être est-ce là, aussi, l’une des fonctions de la Cité nationale de l’histoire de l’immigration dont la directrice, Patricia Sitruk, soulignait, le 4 août, dans *Libération*, le succès, avec 100 000 visiteurs en neuf mois – “des publics qui, pour beaucoup, passent pour la première fois la porte d’un musée national”... et de constater qu’il ne s’agit pas seulement de “celles et ceux dont l’histoire serait liée à l’immigration” car “l’histoire de l’immigration est bien une composante de l’histoire de France, de notre histoire commune.”

### **Bas les pattes !**

Unanimité politique, pour se féliciter de la décision du Conseil d’État de refuser la nationalité française à une Marocaine portant une burqa. On lit ainsi, dans *Le Monde* du 14 juillet : “L’arrêt, révélé par *Le Monde* du 12 juillet, juge que cette femme de 32 ans, mariée à un Français et mère de trois enfants nés en France, ‘a adopté, au nom d’une pratique radicale de sa religion, un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française et, notamment, le principe d’égalité des sexes.’” Pour le chercheur Olivier Roy, le port de la burqa “comporte un effet de provocation qui, en outre,

n’a aucune base dans la charia (loi islamique). Même dans les pays musulmans, la burqa n’est pas la norme ; elle n’y a pas d’ancrage historique et il s’agit surtout d’une reconstruction religieuse.”

*Jeune Afrique*, le 27 juillet, évoque curieusement une “polémique”, et titre : “Moi, Fazia, 32 ans, à qui l’on interdit de devenir française...” Ce “on” indéterminé laisse peser toute la responsabilité sur les épaules d’on ne sait trop qui – mais certainement pas des islamistes, qu’ils soient salafistes, intégristes et consorts. D’ailleurs, avec ce “seul entretien qu’elle [Fazia] a accordé à la presse francophone”, l’hebdomadaire cherche sans doute à calmer les esprits et à clarifier les débats en écrivant : “L’islam – au moins dans sa version salafiste – est une nouvelle fois sur le banc des accusés.” Si le papier n’apporte rien de nouveau, sa chute, au moins, renseigne sur les intentions du mari : “En ce moment, je n’ai qu’un rêve : m’installer en Arabie saoudite avec ma famille. Mais ça, c’est plus difficile que de devenir français !”

Et si, pour les femmes forcées de porter foulard, abaya, tchador, niqab et autre burqa, le salut venait des musulmans eux-mêmes ? du moins de ceux qui ont victimes d’ardeurs libidinales irrépressibles ?

L’hebdomadaire *Marianne* du 2 au 8 août reprend ainsi avec humour les conclusions d’une étude faite par une ONG égyptienne – et disponible sur le Net, en anglais, à l’adresse : “Le voile ne protège pas de la concupiscence. [...] 83 % des Égyptiennes subissent un harcèlement sexuel quotidien. Et 72,5 % des victimes portent des habits islamiques. [...] Autrement dit, commente

le journaliste, *plus il y a de bigots, moins les filles d'Ève sont en sécurité. Conclusion logique du dogme islamiste contemporain qui réduit les dames à leur fonction sexuelle et rien d'autre.*"

Si le voile ne garantit plus l'intégrité de celles qui le portent...  
alors, à quoi bon le revêtir ?

## Mustapha Harzoune

### Notes

1. Molière : raillerie de Toinette, jugeant une flatterie du fils du médecin Diafoirus au malade imaginaire, Argan, dans *Le Malade imaginaire*...
2. *Immigration, le défi mondial*, Philippe Bernard, éd. Gallimard, coll. "Le Monde-Folio actuel", Paris, 2002.